

Résumé pour les citoyens

CADRE EUROPÉEN DE QUALITÉ POUR LES RESTRUCTURATIONS

QUEL EST L'ENJEU?

Depuis 2002, l'observatoire européen du changement a enregistré plus de 16 000 restructurations, avec une perte nette de plus de 2 millions d'emplois. Tous les pays européens sont concernés et ces restructurations constituent une source de préoccupation majeure dans le contexte de la récession.

Les entreprises faisant l'objet d'une restructuration ont souvent tendance à réagir aux événements au lieu d'anticiper les problèmes et de prendre des actions préventives:

- les travailleurs bénéficient rarement de mesures de soutien préalable telles que des formations qui les aideraient à trouver plus rapidement un nouvel emploi;
- les représentants des travailleurs sont souvent associés trop tardivement à la prise de décisions;
- la direction néglige souvent de faire intervenir des parties extérieures telles que les autorités régionales ou le fait trop tard, alors que ces parties peuvent faire beaucoup pour atténuer les incidences sociales négatives de la restructuration.

Pour permettre à l'industrie de s'adapter tout en limitant les effets négatifs, il faut:

- anticiper;
- bien se préparer;
- assurer une gestion socialement responsable.

Le cadre de qualité pour les restructurations dresse une liste de bonnes pratiques pour tous les acteurs du processus. La Commission invite ces derniers à appliquer ces orientations, qui consistent à anticiper davantage les événements et à prendre des initiatives à un stade précoce.

QUI EN BENEFICIERA ET COMMENT?

S'il est mis en œuvre, le cadre de qualité pour les restructurations contribuera à renforcer la compétitivité des entreprises à long terme, à faciliter les transitions professionnelles et à aider les travailleurs licenciés à trouver rapidement un nouvel emploi.

Les régions touchées par des restructurations y trouveront des conseils sur la manière de prendre l'initiative, d'atténuer les conséquences sociales et économiques et de redynamiser l'économie régionale.

POURQUOI L'UE DOIT-ELLE INTERVENIR?

Les restructurations d'entreprises sont souvent la conséquence d'évolutions qui concernent plusieurs États membres, telles que la récente crise financière, la baisse de la demande des consommateurs et la concurrence accrue d'autres économies.

Même si les restructurations touchent avant tout les entreprises, leurs travailleurs et les régions concernées, l'adoption d'un cadre européen de qualité pour les restructurations permettra de diffuser et de promouvoir les bonnes pratiques nationales dans toute l'UE. Les orientations qu'il contient viendront donc compléter les actions à l'échelle nationale, régionale ou locale.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER EXACTEMENT?

Cette initiative encouragera les différents acteurs concernés à anticiper et à gérer le processus d'une manière socialement responsable, ce qui contribuera à éviter les conflits et, dans certains cas, les situations de crise.

Une vision plus proactive

- renforcera la compétitivité des entreprises;
- aidera les travailleurs à faire des choix en connaissance de cause et à changer plus facilement d'emploi.

QUAND LA PROPOSITION DEVRAIT-ELLE ENTRER EN VIGUEUR?

La Commission invite les entreprises, les représentants des travailleurs, les partenaires sociaux et les autorités nationales et régionales à appliquer dès que possible les bonnes pratiques énoncées dans le cadre européen de qualité pour les restructurations.

Elle examinera en 2016 dans quelle mesure ils utilisent le cadre et décidera de la nécessité de prendre une mesure plus contraignante.